

**Fondation Québec
Philanthrope**

États financiers
Au 31 décembre 2015

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Fondation Québec Philanthrope,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la **FONDATION QUÉBEC PHILANTHROPE**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015 et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Fondation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Québec Philanthrope au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

1

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada
Le 5 mai 2016

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A119066

Fondation Québec Philanthrope

BILAN

Au 31 décembre

2015

2014

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	1 273 199 \$	1 032 306 \$
Créances (note 3)	1 421 592	537 540
Placements à la juste valeur échéant au cours du prochain exercice (note 4)	24 293	101 590
	2 719 084	1 671 436
PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (note 4)	40 868 788	38 066 846
VALEUR DE RACHAT DE POLICES D'ASSURANCE VIE (note 5)	130 051	111 297
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	2 616	12 480
	43 720 539 \$	39 862 059 \$

Fondation Québec Philanthrope

BILAN (suite)

Au 31 décembre

2015

2014

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 7)

15 785 \$ 78 591 \$

Produits reportés

12 370 12 185

28 155 90 776

ACTIF NET

Fonds philanthropiques affectés (annexe A)

Capital (annexe B)

39 960 338 35 990 399

Montants distribuables

3 436 669 3 514 105

43 397 007 39 504 504

Fonds d'administration

Non affecté

292 761 254 299

Investi en immobilisations corporelles

2 616 12 480

295 377 266 779

Total de l'actif net

43 692 384 39 771 283

43 720 539 \$ 39 862 059 \$

ENGAGEMENT (note 9)

Pour le conseil d'administration :

 administrateur

 administrateur

Fondation Québec Philanthrope

ÉTAT DES RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET Pour le premier exercice terminé le 31 décembre

2015 2014

	Fonds philanthropiques affectés (annexe A)	Fonds d'administration	Transactions interfonds	Total	Total
PRODUITS					
Dons	4 136 174 \$	4 214 \$	- \$	4 140 388 \$	8 707 460 \$
Produits de placements (note 11)	1 178 188	28 835	-	1 207 023	1 002 476
Variation de la juste valeur des placements	1 231 892	-	-	1 231 892	2 195 393
Rendement des polices d'assurance vie	25 948	-	-	25 948	91 603
Activités philanthropiques	-	76 600	-	76 600	10 263
Honoraires d'administration	-	600 724	(422 289)	178 435	167 719
	6 572 202	710 373	(422 289)	6 860 286	12 174 914
CHARGES					
Aides financières	2 161 897	-	-	2 161 897	1 712 145
Honoraires d'administration des fonds	422 289	-	(422 289)	-	-
Coût des polices d'assurance vie	95 513	-	-	95 513	75 585
Activités philanthropiques	-	93 508	-	93 508	12 786
Frais d'administration (annexe C)	-	588 267	-	588 267	599 119
	2 679 699	681 775	(422 289)	2 939 185	2 399 635
	3 892 503	28 598	-	3 921 101	9 775 279
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES					
ACTIF NET, début de l'exercice	39 504 504	266 779	-	39 771 283	30 603 890
Transferts externes	-	-	-	-	(607 886)
	39 504 504	266 779	-	39 771 283	29 996 004
ACTIF NET, fin de l'exercice	43 397 007 \$	295 377 \$	- \$	43 692 384 \$	39 771 283 \$

Fondation Québec Philanthrope

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour le premier exercice terminé le 31 décembre

2015

2014

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	3 921 101 \$	9 775 279 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 645	2 943
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	9 910	-
Dons reçus en placements	(891 155)	(1 393 161)
Dons afférents aux polices d'assurance vie	(32 551)	(29 862)
Rendement des polices d'assurance vie	(25 948)	(91 603)
Coût des polices d'assurance vie	39 745	66 933
Variation de la juste valeur des placements	(1 231 892)	(2 195 393)
	<u>1 791 855</u>	<u>6 135 136</u>
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	<u>(946 673)</u>	<u>(316 849)</u>
	<u>845 182</u>	<u>5 818 287</u>

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Transferts externes	-	(113 271)
Acquisition de placements	(4 911 996)	(10 569 880)
Produit de la cession de placements	4 310 398	5 175 914
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 691)	(2 654)
	<u>(604 289)</u>	<u>(5 509 891)</u>

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	240 893	308 396
ENCAISSE, début de l'exercice	<u>1 032 306</u>	<u>723 910</u>
ENCAISSE, fin de l'exercice	<u>1 273 199 \$</u>	<u>1 032 306 \$</u>

Activité n'entraînant pas de mouvement de trésorerie et d'équivalent de trésorerie :

Transfert de la valeur de rachat d'une police d'assurance vie	- \$	(494 615) \$
---	------	--------------

Fondation Québec Philanthrope

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

1. STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CHANGEMENT DE NOM

La Fondation est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Sa mission est de promouvoir la philanthropie, notamment par la création de fonds philanthropiques et l'attribution d'aide financière. De plus, la Fondation peut gérer des fonds qui lui sont confiés par des tiers à des fins de gestion.

La Fondation est un organisme de bienfaisance inscrit aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu; elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu et elle est habilitée à produire des reçus pour dons à des fins fiscales.

La Fondation est membre de l'organisme Fondations communautaires du Canada.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds pour comptabiliser ses opérations.

Fondation Québec Philanthrope

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Fonds philanthropiques affectés

Les fonds philanthropiques affectés sont constitués du capital et de montants distribuables.

i) Capital

Le capital comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité ou pour un terme minimal de 5 ou 10 ans.

ii) Montants distribuables

Les montants distribuables sont composés des revenus distribuables établis en conformité avec la politique de distribution de la Fondation et des montants en transit.

La politique relative à la détermination des revenus distribuables pour le capital prévoit que l'allocation des revenus de placements s'effectue selon l'ordre suivant :

- Frais de gestion des placements
- Frais d'administration
- Revenus distribuables
- Capitalisation

Chaque année, le conseil d'administration confirme les montants virés au compte des revenus distribuables.

Les revenus distribuables sont déterminés annuellement relativement à l'exercice précédent selon un taux-cible établi par la Fondation (2015 - 3,5 %). Depuis 2015, les créateurs de fonds peuvent demander d'augmenter le montant des revenus distribuables au-delà du taux-cible annuel en conformité avec les paramètres établis dans la politique de distribution de la Fondation.

Les montants en transit comprennent les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être distribués à court terme.

Fonds d'administration

Le fonds d'administration regroupe les activités courantes de fonctionnement de la Fondation et les activités relatives aux immobilisations corporelles.

Fondation Québec Philanthrope

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

Les dons reçus aux fins de dotation sont inscrits à titre de produits dans le capital.

Les dons reçus devant être distribués à court terme, selon le désir des donateurs, sont inscrits à titre de dons en transit.

Les dons afférents aux activités de l'administration sont inscrits à titre de produits du fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits de placements sont comptabilisés en fonction du temps écoulé et présentés, net des frais de gestion afférents.

Les autres produits sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Comptabilisation des promesses de dons

La Fondation comptabilise dans ses produits des promesses de dons qui peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et dont la réception est raisonnablement assurée.

Dons de fournitures et de services

La Fondation reçoit de différents donateurs des dons de fournitures et de services. Ces dons ne sont pas inscrits aux livres.

Instrument financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, des dépôts à terme et des obligations qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Fondation Québec Philanthrope

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instrument financiers

Coûts de transaction et commissions

Les coûts de transaction et commissions relatifs aux instruments financiers qui seront évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés.

Valeur de rachat des polices d'assurance vie

Les contrats d'assurance vie rachetables sont comptabilisés à la valeur de rachat.

Immobilisations corporelles

Le mobilier et l'équipement sont comptabilisés au coût et ils sont amortis en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire sur une durée de 3 ans.

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Fondation, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charge dans l'état des résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Fondation sont composés de l'encaisse.

3. CRÉANCES

	2015	2014
Dons à recevoir	1 377 864 \$	479 473 \$
Honoraires d'administration	-	28 086
Taxes à la consommation	43 728	29 981
	1 421 592 \$	537 540 \$

Fondation Québec Philanthrope

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

4. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	2015	2014
Encaisse	120 791 \$	221 499 \$
Obligations, taux variant de 1,85 % à 5,85 %, échéant entre décembre 2016 et juin 2043	143 358	116 118
Obligation à taux progressif, échéant en février 2017	42 297	40 519
Fonds communs de placements	40 377 333	37 517 381
Actions d'une société privée	32 658	-
Actions de sociétés cotées en Bourse	176 644	171 329
Dépôts à terme, encaissé au cours de l'exercice	-	101 590
	40 893 081	38 168 436
Portion échéant au cours du prochain exercice	24 293	101 590
	40 868 788 \$	38 066 846 \$

5. POLICES D'ASSURANCE VIE

La Fondation a été désignée comme étant propriétaire et bénéficiaire de polices d'assurance vie. La valeur de rachat de ces polices est de 130 051 \$ (2014 - 111 297 \$). Au 31 décembre 2015, le capital assuré totalise 6 955 391 \$ (2014 - 6 357 073 \$).

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015		2014
	Coût	Amortis- sément cumulé	Valeur nette
Mobilier et équipement	2 691 \$	75 \$	12 480 \$

Au cours de l'exercice, dans le cadre de son programme régulier de remplacement et d'amélioration de ses immobilisations corporelles, la Fondation a radié du mobilier et de l'équipement.

Fondation Québec Philanthrope

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2015	2014
Comptes fournisseurs et frais courus	6 719 \$	51 893 \$
Salaires et vacances courus	9 066	26 698
	15 785 \$	78 591 \$

8. FONDS SOUS GESTION

Dans le cadre de ses activités, la Fondation gère des sommes totalisant 19 548 088 \$ (2014 - 17 901 695 \$) qui lui sont confiées par des organismes, notamment dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture.

9. ENGAGEMENT

Bail

La Fondation s'est engagée par bail jusqu'en décembre 2016 pour la location de locaux. Le solde de l'engagement suivant ce bail, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 11 021 \$.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances et des placements dans des instruments d'emprunts.

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation effectue le suivi de ses créances. La Fondation ne croit pas être exposée à un degré de risque plus élevé que la normale à l'égard de ses créances.

Risque de liquidité

La Fondation est exposée au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement.

La Fondation détient des actifs financiers pour lesquels il existe un marché liquide et qui sont immédiatement mobilisables pour répondre à des besoins de liquidités.

Fondation Québec Philanthrope

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements.

Risque de prix

La Fondation est exposée au risque de prix en raison des placements dans des actions, des obligations et des fonds communs cotés en Bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

Pour gérer ce risque, la Fondation a mis en place une politique de placements dont l'objectif général est d'optimiser le rendement des placements tout en assumant un niveau de risque approprié. Le portefeuille est diversifié par une approche risque-rendement dans l'objectif de conserver la valeur du capital en fonction des contraintes de distribution.

11. FRAIS DE GESTION DES PLACEMENTS

Au cours de l'exercice 2015, les frais de gestion des placements totalisant 262 999 \$ ont été comptabilisés en déduction des produits de placements. Au cours de l'exercice 2014, les pratiques administratives des gestionnaires de fonds étaient différentes de sorte que les frais de gestion des placements totalisant 221 806 \$ ont été comptabilisés en déduction des produits de placements pour un montant de 90 774 \$ et dans les frais d'administration pour un montant de 131 032 \$.

12. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Fondation Québec Philanthrope

ANNEXES

Pour le premier exercice terminé le 31 décembre

2015 2014

A - FONDS PHILANTHROPIQUES AFFECTÉS

	Montants distribuables				
	Capital	Revenus distri- buables	Transit	Sous-total	Total
PRODUITS					
Dons	3 545 769 \$	- \$	590 405 \$	4 136 174 \$	8 698 430 \$
Produits de placements (note 11)	1 159 404	-	18 784	1 178 188	947 194
Variation de la juste valeur des placements	1 209 054	-	22 838	1 231 892	2 195 393
Rendement des polices d'assurance vie	25 948	-	-	25 948	91 603
	5 940 175	-	632 027	6 572 202	11 932 620
CHARGES					
Aides financières	-	1 413 605	748 292	2 161 897	1 712 145
Honoraires d'administration des fonds	397 722	-	24 567	422 289	448 859
Coût des polices d'assurance vie	95 513	-	-	95 513	75 585
	493 235	1 413 605	772 859	2 186 464	2 236 589
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	5 446 940	(1 413 605)	(140 832)	(1 554 437)	9 696 031
ACTIF NET, début de l'exercice	35 990 399	1 461 026	2 053 079	3 514 105	39 504 504
Transferts internes	(168 537)	183 163	(14 626)	168 537	-
Transferts externes	-	-	-	-	(607 886)
Distributions annuelles*	(1 308 464)	1 308 464	-	1 308 464	-
	34 513 398	2 952 653	2 038 453	4 991 106	29 808 473
ACTIF NET, fin de l'exercice	39 960 338 \$	1 539 048 \$	1 897 621 \$	3 436 669 \$	43 397 007 \$

* Les distributions annuelles provenant du capital ont été établies à raison de 3,5 % (2014 - 3,5 %) de la valeur marchande du fonds au début de l'exercice.

Fondation Québec Philanthrope

ANNEXES

Pour le premier exercice terminé le 31 décembre

B - CAPITAL

Le solde du capital se détaille comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Affectation permanente	39 298 518 \$	35 397 020 \$
Affectation selon un terme de cinq ans	513 901	487 532
Affectation selon un terme de dix ans	147 919	105 847
	39 960 338 \$	35 990 399 \$

C - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	345 289 \$	299 642 \$
Assurances	3 816	3 210
Fournitures de bureau et papeterie	18 366	23 807
Frais de gestion des placements (note 11)	-	131 032
Loyer	30 013	29 067
Publicité, représentation et promotion	72 076	57 834
Services professionnels	98 686	45 962
Télécommunications	7 466	5 622
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	9 910	-
Amortissement des immobilisations corporelles	2 645	2 943
	588 267 \$	599 119 \$